

Image not found or type unknown



Un huissier a t il le droit de saisir mes bien a cause de mon fil

Par **claudala68**, le **28/03/2008** à **14:33**

mon fils qui a eu 18ans en septembre a fait un sejour en prison pour vol !rnde puis qu'il a 12ans il est suivi par des éducateurs et a été placé plusieurs fois en foyer !rna ses 18 ans il était en formation cuisinier et comme il gagnait un peu d'argent il s'est acheté un portable et a une dette qui se monte a plus de 900euros !rn il reçoit régulièrement des lettres de relance auxquelles il ne répond pas ! des lettres recommandées qu'il ne cherche pas et plus récemment des courrier a entête de huissier !rnsuis je responsable de ses dettes comme il vit chez moi et qu'il n'a aucune ressources ?? les huissiers ont ils le droit de venir chez moi et de saisir ce qui m'appartient , mon fils ne possédant rien ? merci pour vos reponses